



## ACADEMIE VETERINAIRE DE FRANCE

*Reconnue d'utilité publique par décret du 16 avril 1878*

34, rue Breguet 75011 Paris

### Journée de l'Académie Vétérinaire de France

**Judi 26 septembre 2024**

En présentiel : à l'auditorium de la fondation François Sommer

62 rue des archives 75003 Paris

[\[Préinscription obligatoire ici\]](#)

En distanciel : [préinscription obligatoire ici](#) (le lien sera envoyé peu avant la séance)

### VIVRE AVEC LA FAUNE SAUVAGE

#### *Vers une gestion rationnelle des bénéfiques et des nuisances*

*Coordinateurs : Christian Dumon et Patrick Giraudoux*



En France comme ailleurs dans le monde, un effondrement de la biodiversité est constaté dans les espaces ruraux. Il concerne notamment les insectes, les amphibiens et les oiseaux, alors même que des populations de certaines espèces, du fait de leur croissance démographique ou de changements dans leur aire de distribution géographique, peuvent poser des problèmes complexes à résoudre. Par ailleurs, plus de 8 personnes sur 10 résident actuellement dans une commune urbaine selon l'INSEE. Dans le contexte du réchauffement climatique, l'aménagement d'espaces végétalisés et biodiversifiés dans les villes engage à de nouveaux rapports entre les habitants et une faune sauvage urbanisée.

Cette évolution globale s'accompagne d'une évolution des mentalités concernant le bien-être animal, induisant des clivages de plus en plus importants entre différentes catégories sociales, voire des contradictions intimes parmi nos concitoyens. Ces clivages se cristallisent, par exemple, autour de jugements sur la « nuisibilité » ou « l'utilité » de certaines espèces arbitrairement essentialisées de ce point

de vue, sans que la complexité du socio-écosystème dont elles font partie soit toujours prise en compte de façon objective.

Les formations spécialisées des commissions départementales de la chasse et de la faune sauvage sont engagées à aider les préfets à statuer sur le classement d'espèces jugées susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) sous critères « d'intérêt de la santé et de la sécurité publiques, ou pour assurer la protection de la flore et de la faune, ou pour prévenir des dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles, ou pour prévenir les dommages importants à d'autres formes de propriété » (Article R427-6 du Code de l'Environnement). Des débats récurrents, souvent conflictuels, et des choix finaux qui se terminent parfois au tribunal administratif, les agitent.

Par ailleurs, des dommages sous ces critères peuvent être objectivement constatés à propos d'espèces qui ne sont pas classables ESOD, qu'il s'agisse d'espèces de rongeurs ou d'arthropodes dont certaines peuvent être classées « nuisibles » au titre du Code Rural et de la Pêche Maritime (Articles L201 à L275 dont L251-3), d'espèces chassables comme certains ongulés (cerfs, chevreuils, sangliers, etc.), mais aussi d'espèces réglementairement protégées (grand cormoran, loup, etc.), dont certaines populations et individus peuvent causer des dommages, agricoles, pastoraux, forestiers ou aquacoles localement problématiques.

La notion de « nuisibilité » (explicite ou périphrasique quand il s'agit d'ESOD) est scientifiquement inappropriée quand elle est appliquée à une espèce dans sa totalité. Toutes les espèces sont issues de plus de 3 milliards d'années d'évolution du vivant, et elles ont montré leur capacité à se maintenir et à contribuer au fonctionnement des écosystèmes dont elles font partie. La notion de nuisibilité, alors rapportée à une population locale ou même aux seuls individus en cause en un temps et un lieu donnés, peut-être moins inappropriée quand elle est complétée : « nuisible à... ». Le contexte, le type de dommage et qui le subit doivent alors nécessairement être définis objectivement.

Les évolutions décrites plus haut, engagent donc à une évolution parallèle des modes d'évaluation des problèmes et des solutions durables à leur apporter, qui dépassent les statuts réglementaires actuels et certaines pratiques.

L'Académie vétérinaire de France, sur avis de sa commission Biodiversité, juge donc nécessaire, au-delà des statuts particuliers des espèces concernées et transversalement, d'engager une réflexion sur une méthodologie et une éthique de prise en compte renouvelée de la notion de **populations animales (ou d'individus) susceptibles d'occasionner des dommages (PAISOD)** dans le contexte actuel du réchauffement climatique, de l'effondrement de la biodiversité, de l'anthropisation grandissante des espaces ruraux, et de l'urbanisation croissante des populations humaines<sup>1</sup>.

***Nous souhaitons dépasser les controverses d'opinion, pour nous appuyer dans cette réflexion commune sur des connaissances factuelles et validées par des protocoles scientifiques***



<sup>1</sup> Giraudoux, P., Boussarie, D., pour la commission Biodiversité de l'Académie vétérinaire de France 2023. Vivre avec la faune sauvage : pour une prise en compte renouvelée de la notion de « populations animales ou individus susceptibles d'occasionner des dommages » (PAISOD). Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France 1–2. <https://doi.org/doi.org/10.3406/bavf.2023.71046>

# PROGRAMME

## Matin

**8h30 - 9h : Accueil**

**9H - 9h30 Propos introductifs**

**Programme scientifique 9H30-12h30**

*Modérateur : Christian Dumon DV, Président honoraire de l'Académie vétérinaire de France,*

**9h30 - 10h Humains et loups : coexistence, réciprocité et coadaptation** par Nicolas Lescureux, Chargé de recherches au CNRS, Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive de Montpellier

**10h - 10h30 Nuisances et bénéfiques de la présence de l'ours dans les Pyrénées : entre mythes et réalités** par Jean-Jacques Camarra, Agent de l'OFB, spécialiste de l'ours brun, diplômé de l'École Pratique des Hautes Études.

**10h30 - 11h Attaques de vautours : l'histoire sociale percute l'histoire naturelle** par Frédéric Décante, DV, président des vétérinaires praticiens d'Occitanie, membre du « comité interdépartemental vautours et activités d'élevage »

**11h - 11h30 Le Sanglier : entre gestion complexe et problématiques sanitaires** par Eva Faure, DV, Chargée de mission sanitaire et hygiène alimentaire à la Fédération Nationale des Chasseurs, chargée de mission sur les sujets sanitaires et viande de gibier à la Fédération Régionale d'Occitanie

**11h30 - 12h30 Table ronde** animée par Christian Dumon avec :

- les conférenciers

- Didier Boussarie, DV, Président du GENAC 1999-2005, Président de l'Académie vétérinaire de France 2024

- Philippe Castanet, préfet de Lozère, président du comité interdépartemental vautours et activités d'élevage

- Claude Soulas, ingénieur agronome, Directeur du centre départemental ovin 64

- Stéphane Woynarovski, Conseiller régional Bourgogne-Franche-Comté, Délégué biodiversité et eau/ Président ARB, Vice-président du Parc national des forêts

- Olivier Maurin, éleveur transhumant, Président ELOVEL (AOC), maire de Prévenchères 48, président des maires de Lozère, membre du bureau directeur de l'association des maires des communes rurales

**12h30 - 13h30 Buffet**

## Après-midi

**13h30-14h Réception officielle de Bertrand Ridremont par Christian Dumon**

**Programme scientifique 14h – 18h30**

*Modérateur : Bertrand Ridremont* DV Consultant en santé et nutrition animales. Membre titulaire de l'Académie Vétérinaire de France

**14H - 14h30 *Vespa velutina : le frelon asiatique à pattes jaunes, une espèce exotique envahissante, historique, biologie et plan de lutte en France*** par Samuel Boucher, DV, membre correspondant de l'Académie vétérinaire de France, Président de la Commission apicole de la Société nationale des groupements techniques vétérinaires (SNGTV)

**14h30 - 15h *Contrôle multifactoriel des populations de campagnols dans un socio-écosystème : une application pratique au massif du Jura*** par Patrick Giraudoux, Professeur émérite d'écologie à l'Université de Franche-Comté, membre correspondant de l'Académie vétérinaire de France.

**15h - 15h15 *Les chenilles processionnaires, approches vétérinaires*** par François Jolivet, DV praticien, DE Droit et expertise vétérinaire, membre de l'observatoire national des chenilles processionnaires et Gilbert Gault, DV, également membre de l'observatoire et d'un groupe de travail ANSES sur ce sujet, référent toxines naturelles aux centres antipoison vétérinaires de Nantes et de Lyon

**15h15 - 15h45 *Les chenilles processionnaires : faut-il cohabiter ?*** par Marilou Mottet, Écologue, référente santé-environnement, coordinatrice l'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine à FREDON Franc

**15h45 - 16h15 *Les espèces exotiques envahissantes par*** Hélène Soubelet, DV, directrice générale de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité.

**16h15 - 17h *Éco-épidémiologie et gestion sanitaire : de la rage vulpine à la tuberculose bovine chez les blaireaux, quels enseignements ?*** par Céline Richomme DV, Docteur en écologie, ANSES Nancy et Marc Artois, DV "LISAE" : Lorraine Investigation Santé Animale & Environnementale, membre correspondant de l'Académie vétérinaire de France, Stéphanie Desvaux (OFB), Sandrine Lesellier (Anses Nancy), Ariane Payne (OFB) et Anne Van-de-Viele (OFB).

**17h - 17h30 *Les zones humides en France métropolitaine et le risque de leptospirose, les rongeurs semi-aquatiques sont-ils coupables ou présumés innocents ?*** par Florence Ayral, DV, Enseignante-chercheuse au Département Élevage et Santé Publique Vétérinaire et de l'Unité Rongeurs Sauvages, Risques Sanitaires et Gestion des Populations (RS2GP) de VetAgro Sup, membre correspondant de l'Académie vétérinaire de France

**17h30 - 18h30 *Table ronde/discussion générale*** animée par Bertrand Ridremont, avec :

- les conférenciers

- Stéphane Woynarovski, Conseiller régional de Bourgogne Franche-Comté, délégué biodiversité et eau, Président de l'Agence régionale de la biodiversité BFC, Vice-Président du Parc National des Forêts

# Présentation des conférenciers et résumés de leurs interventions

---

## 9h30 - 10h Nicolas LESCUREUX



Chargé de recherche au CNRS

Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive Montpellier

Après de études en écologie, Nicolas Lescureux a effectué un master en Environnement puis une thèse en ethnoécologie au MNHN de Paris , soutenue en 2007, qui portait sur les relations entre éleveurs kirghiz et loups . Après avoir obtenu une bourse de la fondation Fyssen en 2007 puis une bourse européenne Marie Curien en 2010 il a poursuivi son travail au *Norwegian Institute for Nature Research* à Trondheim, d'abord sur les relations aux ours, aux loups et aux lynx des éleveurs et chasseur de République de Macédoine, puis sur les relations entre humains, loups et chiens de protection en République de Macédoine, en Bulgarie et en Pologne. Depuis 2014 il est chargé de recherches au CNRS et poursuit ses recherches sur les relations entre humains et animaux domestiques et sauvages.

### ***Humains et loups : coexistence, réciprocité et coadaptation***

*Sur l'ensemble de l'hémisphère Nord, de nombreuses sociétés ont coexisté par le passé et continuent de coexister avec les loups selon diverses modalités et plus ou moins pacifiquement. Si l'espèce a été éradiquée dans de nombreux endroits en Europe, elle opère aujourd'hui un retour dans ces lieux dont elle était absente depuis plusieurs décennies ce qui n'est pas sans poser problème. À travers divers exemples, nous montrerons l'importance de considérer la composante dynamique des relations entre ces deux espèces à travers les notions de réciprocité et de coadaptation.*

## 10h - 10h30 Jean-Jacques CAMARRA



Agent de l'ONCFS

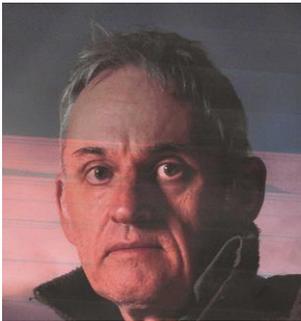
Spécialiste de l'ours brun, diplômé de l'école Pratique des Hautes Études, Sciences de la Vie et de la Terre, Biologie et Écologie des Vertébrés, créateur du Réseau Ours Brun, chevalier de l'Ordre National du Mérite (2008)

### ***Nuisances et bénéfiques de la présence de l'ours dans les Pyrénées : entre mythes et réalités***

*Bien que l'espèce ait été protégée depuis 1979, il ne restait plus que cinq ours dans le Haut Béarn en 1995. La France a alors entrepris des programmes de renforcement de la population, avec des relâchers dans la région centrale et plus tard dans l'ouest des Pyrénées. La population*

*atteint un peu plus de 80 individus aujourd'hui. Cependant, la présence des ours entraîne des dommages variables aux ovins, ce qui conduit à des conflits persistants entre les activités pastorales et les ours. Dans d'autres régions du monde, la coexistence avec les ours est plus harmonieuse et même bénéfique pour le tourisme. Par ailleurs, leur régime alimentaire inclut les charognes, aidant à éliminer les carcasses. Leur capacité à disperser les graines favorise la biodiversité, renforcent l'identité régionale et valorisent les métiers liés au pastoralisme. Depuis plus de 30 ans, l'État consacre d'importants moyens financiers à un plan de conservation conciliant les besoins de l'espèce et des activités humaines présentes.*

### **10h30 - 11h Frédéric DECANTE**



Vétérinaire praticien à Banassac (Lozère) depuis 1991

Docteur Vétérinaire (Nantes 1987), diplômé d'un mastère en sciences forestières (ENGREF de Nancy, 1989), Secrétaire général du Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires d'Occitanie, ancien membre du Bureau SNGTV, représentant les GTV auprès du comité interdépartemental vautours et responsable des visites d'expertise d'imputabilité de la prédation des vautours, formateur GTV sur cette problématique.

### **Attaques de vautours : l'histoire sociale percute l'histoire naturelle**

*Depuis les années 2006, dans les Pyrénées et depuis 2010 sur les Grands Causses, au sud du Massif Central, les vautours, oiseaux nécrophages, sont accusés de prédation par les éleveurs. La profession vétérinaire a été appelée pour apporter une analyse de clinicien.ne.s et préciser «à dire d'expert », le rôle du vautour et de son intervention, sa responsabilité dans l'aggravation de l'état de l'animal ou de sa mort. Une approche de terrain, indépendante et rigoureuse, sur la base de connaissances biologiques, médicales et zootechniques, minimise l'impact ante mortem de ces oiseaux charognards. Pourtant, pour le monde de l'élevage, la vulgarisation de l'acquis scientifique ne parvient pas aux éleveurs : une histoire sociale à la mutation portée par les réseaux sociaux percute, avec une temporalité inconciliable, l'histoire naturelle*

### **11h - 11h30 Eva FAURE**



Docteur vétérinaire (Toulouse 2003), chargée de mission sanitaire et hygiène alimentaire à la Fédération Nationale des Chasseurs depuis 2011, chargée de mission sur les sujets sanitaires et viande de gibier à la Fédération Régionale d'Occitanie depuis 2006.

### **Le Sanglier : entre gestion complexe et problématiques sanitaires**

*L'expansion importante de cause multifactorielle qu'ont connu les populations de sanglier de l'hémisphère nord ces dernières années, a mis en avant la complexité de la gestion de cette espèce. Le Sanglier est une espèce grégaire avec une taille de domaine vital très variable et un régime alimentaire opportuniste. Il profite de la tranquillité de certaines zones rurales ou à proximité des villes et est en interface de plus en plus permanente avec les activités humaines notamment*

agricoles. L'augmentation des populations a entraîné une augmentation de la prise en compte de cette espèce dans la surveillance, prévention ou la gestion de différentes problématiques sanitaires. Cette présentation s'attachera à rappeler les grands traits de la gestion des sangliers en France et s'intéressera plus particulièrement à cette gestion dans des contextes sanitaires particuliers comme la Peste Porcine Africaine.

## 14h - 14h30 Samuel BOUCHER



Docteur Vétérinaire (Nantes 1992)

Membre correspondant de l'Académie vétérinaire de France, diplômé en apiculture et pathologie apicole. Il élève en tant qu'amateur-sélectionneur des abeilles depuis plus de 30 ans ce qui l'a amené à s'intéresser professionnellement à cette espèce d'insectes sociaux. Il est président de la Commission apicole de la Société nationale des groupements techniques vétérinaires (SNGTV) et travaille à ce titre avec une équipe de vétérinaires apicoles à l'organisation du sanitaire en France et à l'amélioration de la santé de l'abeille. Il fait partie de groupes d'études reliés à Anses. Il est également consulté par des apiculteurs professionnels ou amateurs qu'il visite et forme à la pathologie depuis une quinzaine d'années. Il est l'auteur de deux ouvrages concernant les maladies des abeilles.

## ***Vespa velutina : le frelon asiatique à pattes jaunes, une espèce exotique envahissante, historique, biologie et plan de lutte en France***

*Le frelon à pattes jaunes, Vespa velutina, a fait son apparition en France en 2005. Depuis, il a envahi entièrement notre pays (sauf la Corse) et progresse largement au-delà de nos frontières (Espagne, Portugal, Belgique, Suisse, Italie...). Des clés de diagnose sont données dans cet article. Ce frelon loge en colonies organisées dans des nids primaires puis secondaires. Il sait s'adapter à son milieu pour trouver sa nourriture (nombreux insectes dont les abeilles domestiques, liquides sucrés, fruits mûrs). Sa reproduction, très efficace, tient compte des saisons. Il a peu de prédateurs et les abeilles mellifères françaises ne sont pas très adaptées pour lutter contre lui. Sa piqûre peut être dangereuse pour l'homme. Il est donc classé parmi les espèces exotiques envahissantes et à ce titre un plan national de lutte a été mis en place en France.*

## 14h30 - 15h Patrick GIRAUDOUX



Professeur émérite d'écologie

UMR Chrono-environnement, Université de Franche-Comté – CNRS

Membre honoraire de l'Institut Universitaire de France, il a engagé, avec les professionnels et citoyens des secteurs concernés, depuis plus de trente ans, des recherches touchant aux causes et au contrôle des pullulations de campagnols. Il a créé et dirigé plusieurs unités de recherche pluridisciplinaire associées au CNRS et à l'INRAE, ainsi que la Zone atelier Arc jurassien. Il a créé et dirigé un Master (DEA) pluridisciplinaire « Environnement, santé et société » préfigurant le concept *One Health*, et participé à la création en 2014 du Master « Écologie des maladies infectieuses et évaluation des risques » à l'Université de Kinshasa. Il est membre de

l'Académie vétérinaire de France, du Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires (CoVARS) et participe comme auteur principal à l'évaluation Nexus en cours à l'IPBES.

## **Contrôle multifactoriel des populations de campagnols dans un socio-écosystème : une application pratique au massif du Jura**

*Depuis près de cent ans, de nombreuses tentatives ont été faites pour comprendre les causes des fluctuations pluriannuelles des rongeurs. Les approches visant à isoler un facteur parmi des dizaines d'autres ont toutes abouti à une longue liste de conclusions, toutes correctes, sur "ce qui n'explique pas...". Depuis plus d'une trentaine d'année, des partenariats régionaux avec des organisations agricoles et les autres secteurs concernés ont conduit à mettre en place des suivis à long terme (campagnols, prédateurs, pathogènes, etc.) et des quasi-expériences permettant le test d'un certain nombre d'hypothèses. Ce travail a permis de mieux comprendre les moteurs de la dynamique des populations de petits mammifères dans ces socio-écosystèmes et à concevoir une boîte à outils permettant aux éleveurs de contrôler les populations de campagnols à un moindre coût environnemental. Le contexte qui a permis la création de tels consortiums et la manière dont ils ont fonctionné seront discutés.*

### **15h-15h15 François JOLIVET**



Docteur Vétérinaire, Diplômé de l'ENVL 1985, DE Droit et expertise vétérinaire (2019) en exercice en clientèle (clientèle mixte Faulquemont/ Moselle), membre du Conseil National de l'Ordre des vétérinaires, membre de l'Observatoire national des chenilles processionnaires, vétérinaire sapeur-pompier volontaire, administrateur du réseau Provetex (expertise-conseil vétérinaire aux assurances), représentant de la profession en charge du suivi et de la présentation des travaux relatifs action 4 (biocides) auprès du Groupe santé environnement (PNSE4), coprésident sous-groupe recommandations one health au sein du groupe de suivi « one health »

du Groupe santé environnement (PNSE4).

**En collaboration avec Gilbert GAULT**, DV, membre de l'Observatoire national des chenilles processionnaires et d'un groupe de travail ANSES sur ce sujet, référent toxines naturelles aux centres antipoison vétérinaires de Nantes et de Lyon

## **Les chenilles processionnaires : aspects vétérinaires**

*Chenilles urticantes les plus communes de nos régions tempérées et classées depuis 2022 dans les espèces dont la prolifération est nuisible pour la santé humaine, les chenilles processionnaires (CP) se distinguent en deux espèces – chenille processionnaire du pin (CPP) et du chêne (CPC) - à tropisme, à cycle biologique et à répartition géographique différents ; on relève sur ce dernier point une évolution rapide, notamment en raison du changement climatique, ce qui doit susciter la vigilance des praticiens des zones nouvellement atteintes. Dotées d'une toxine nécrosante, les CP affectent les animaux à des périodes différentes, selon des modes de contamination directs ou indirects variés, lesquels influencent le tableau clinique ; on observe une prééminence des atteintes cutanéomuqueuses. Les connaissances sont à ce jour moins bien documentées en ce qui concerne les effets de CPC sur la santé animale. L'impact sanitaire sur les trois santé, humaine, animale et végétale met en perspective l'intérêt d'une coopération transversale entre les parties prenantes dans lequel le rôle du vétérinaire comme sentinelle devra être valorisé dans l'intérêt général.*

## 15h15 - 15h45 Marilou Mottet



Écologue, référente santé-environnement à FREDON France, Coordinatrice de l'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine

### **Les chenilles processionnaires : faut-il cohabiter ?**

*Les Processionnaires du pin et du chêne sont deux espèces de lépidoptères dont les stades larvaires sont des chenilles possédant des soies urticantes se nourrissant des feuilles de leur arbre hôte. Celles-ci représentent un risque sanitaire pour la santé humaine et animale en cas de contact direct avec leurs soies. L'aire de répartition de ces espèces s'étend progressivement en conséquence du dérèglement climatique. Du fait des enjeux sanitaires, ces lépidoptères ont été classés en 2022 dans le code de la santé publique en tant qu'espèces à enjeux pour la santé humaine. Un Observatoire dédié aux chenilles processionnaires a été créé qui regroupe les différents experts du sujet en France. Il met à disposition de nombreux outils concernant cette thématique et a défini une stratégie nationale : celle-ci préconise les mesures à prendre et les bons gestes à avoir en cas de présence de ces espèces.*

## 15h45 - 16h15 Hélène SOUBELET



Hélène Soubelet est docteure vétérinaire, titulaire d'un certificat d'étude approfondie en santé publique vétérinaire et d'un DEA en pathologie végétale. Depuis 2017, directrice de la fondation pour la recherche sur la biodiversité, elle a passé près de 20 ans au service de l'État en tant qu'inspectrice de la santé publique vétérinaire, d'abord en Auvergne, puis dans la Sarthe et enfin en Anjou, avant de rejoindre le ministère de la transition écologique de 2010 à 2017. Elle publie de nombreux articles de vulgarisation scientifique, sur le site de la FRB, pour la dépêche vétérinaire et pour le compte de divers journaux et éditeurs. Elle est également membre du comité national biodiversité, du comité scientifique français pour la désertification, du groupe d'expertise et

d'appui pour la formation des agents de l'État, du comité d'éthique de l'ordre des vétérinaires et de l'alliance santé biodiversité.

### **Les espèces exotiques envahissantes**

*Les espèces exotiques envahissantes représentent une des cinq pressions majeures identifiées par la plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (Ipbes) expliquant le déclin du vivant. La littérature scientifique s'est assez tôt intéressée à la question, tant en termes d'impacts sur la faune et la flore sauvages qu'en termes d'impacts économiques. Une évaluation mondiale sur le sujet a été publiée en 2023. Plus de 37,000 espèces exotiques sont présentes en dehors de leur écosystème d'origine. Parmi elles, 3500 sont invasives et ont des impacts à 80% négatifs. Elles sont réputées responsables d'environ 60% des extinctions d'espèces et de plus de 423 milliards de dollars de dommages économiques (chiffres 2019). Leurs impacts, autant que leur nombre, croissent de façon relativement exponentielle. Qu'est-ce qui explique ce phénomène ? Peut-on lutter contre les espèces exotiques envahissantes ? C'est ce que tentera de décrypter la présentation.*

## 16h15 -17h Céline RICHOMME



Vétérinaire de formation initiale (Nantes, 2001) puis titulaire d'un DEA et d'un doctorat d'université en écologie, Céline Richomme est depuis 15 ans chargée de projets scientifiques à l'Anses. Ses activités sont centrées sur le développement des connaissances et l'expertise en éco-épidémiologie des maladies animales chez les animaux sauvages à l'interface avec la faune domestique et les humains dans un but opérationnel d'éclairer les mesures de surveillance et de gestion de ces maladies. Les agents pathogènes sur lesquels ont principalement porté ses travaux ces 15 dernières années sont les cestodes du genre *Echinococcus spp.* et les mycobactéries du complexe *Mycobacterium tuberculosis*, en particulier *M. bovis*

principal agent responsable de la Tuberculose bovine. Une autre part de ses activités concerne la recherche sur les mesures et outils de contrôle ou de prévention aux regards de ces maladies, toujours dans le but d'en améliorer la gestion.

**En collaboration : avec Marc ARTOIS**, DV (Toulouse 1974) Lorraine Investigation SA Environnementale LISAE, membre correspondant de l'Académie vétérinaire de France, **Stéphanie DESVAUX** DV (Nantes 1999) (OFB), **Sandrine LESELLIER** DV (Nantes 1997) Anses Nancy, **Ariane PAYNE** DV (Alfort 2004) OFB, **Anne VAN-DE-WIELE** DV (Toulouse 1987) OFB.

### ***Éco-épidémiologie et gestion sanitaire : de la rage vulpine à la tuberculose bovine chez les blaireaux, quels enseignements ?***

*L'élimination réussie de la rage vulpine dans la plupart des pays de l'Union Européenne montre l'importance de la connaissance de l'écologie fonctionnelle des populations d'hôtes pour contrôler la transmission d'un agent pathogène (lyssavirus) dont la circulation peut impliquer une espèce sauvage de carnivores, le Renard roux (Vulpes vulpes). Cette approche est-elle applicable au contrôle d'un autre pathogène, le bacille Mycobacterium bovis responsable de la tuberculose bovine, qui circule également chez le Blaireau d'Europe (Meles meles) dans certaines zones d'enzootie bovine ? La communication comparera les possibilités théoriques et pratiques de contrôle de la persistance et de la propagation de M. bovis et du lyssavirus vulpin, avec un focus particulier respectivement sur le Blaireau et le Renard. L'effet de mesures de gestion sanitaire par contrôle légal et par immunisation sera notamment présenté et comparé en fonction des modalités de transmission différentes entre hôtes des agents pathogènes d'intérêt.*

## 17h - 17h30 Florence AYRAL



Docteur Vétérinaire (Toulouse 2004)

VetAgro Sup, Université de Lyon, USC 1233, Marcy L'Etoile, France

Enseignante-chercheuse en Pathologie Infectieuse et Epidémiologie au sein du Département « Élevage et Santé Publique Vétérinaire » de VetAgro Sup et de l'Unité « Rongeurs Sauvages, Risques Sanitaires et Gestion des Populations (RS2GP) ». Sa principale thématique de recherche depuis 2016, concerne les communautés de persistance de *Leptospira*. Ces travaux sont en lien avec la santé humaine, la santé des animaux domestiques et sauvages et celle

des écosystèmes qui les incluent et lui permettent de porter des projets selon une approche une seule Santé. A ce titre, elle codirige le Master "One Health Managing Health of Population" de VetAgro Sup et Lyon 1. Elle est également membre du Pôle d'Expertise Vétérinaire et Agronomique des Animaux Sauvages et diplômée du Collège européen de Santé Publique Vétérinaire, spécialité Médecine des Populations.

## ***Les zones humides en France métropolitaine et risque de leptospirose, les rongeurs semi-aquatiques sont-ils coupables ou présumés innocents***

*La leptospirose est une maladie zoonotique potentiellement fatale causée par des bactéries du genre *Leptospira*. Leur persistance dans l'environnement est associée à la présence d'hôtes infectés et favorisée en zone humide. Aujourd'hui, les cas groupés de leptospirose humaine en France métropolitaine sont majoritairement associés à la pratique d'activités extérieures en lien avec l'eau douce (e.g., kayak, canyoning, pêche, triathlon). Parmi les animaux infectés par *Leptospira*, certaines espèces envahissantes en France comme le ragondin (*Myocastor coypu*) et le rat musqué (*Ondatra zibethicus*) sont inféodées aux habitats aquatiques (eau vive, étangs, marais) et, bien qu'exotiques, sont désormais présentes sur tout le territoire métropolitain. La détection de *Leptospira* parmi ces populations et leur forte densité par endroit en font des réservoirs présumés de leptospirose humaine. Néanmoins, ces derniers font partie d'une communauté d'hôtes de leptospires en écosystème alluvial et le voile sur leur rôle dans l'infection des cas humains n'est que partiellement levé.*